

SÉANCE DU 27 AVRIL 2009

Contrat d'assurances

On accorde au courtier Lemieux, Ryan & Associés le contrat d'assurances pour le portefeuille d'assurances de responsabilité-administration municipale, pour la période du 1^{er} mai 2009 au 31 mars 2010.

Circulation de véhicules de transport

On adopte le règlement 1701 relatif à la circulation des camions, des véhicules de transport d'équipements et des véhicules outils interdite en tout temps sauf pour la livraison locale, boulevard de Saint-Canut, entre le chemin Saint-Simon et la rue du Tanneur.

Limitation de vitesse

On adopte le règlement 1703 qui vient modifier le règlement 717 relatif à la sécurité routière afin de fixer la limitation de vitesse à 30 km sur différentes rues, secteur de Saint-Augustin.

Circulation interdite

On adopte le règlement 1707 relatif à la circulation de camions, de véhicules de transport d'équipements et de véhicules outils interdite en tout temps, sur la rue Lapointe, entre la rue Brault et le boulevard du Curé-Labelle, et sur les rues de la Bretagne, Forget et Turcot. De plus, on interdit la circulation des camions et des véhicules outils de trois essieux et plus sur la rue Victor, entre l'autoroute des Laurentides et le boulevard du Curé-Labelle, de même que sur la rue Charles, entre la rue Brault et le boulevard du Curé-Labelle, secteur de Saint-Janvier.

Représentant au Comité de retraite

On nomme M. Mario Lajeunesse comme représentant de l'employeur parmi les cadres de la Municipalité au sein du Comité de retraite, en remplacement de M. Rémi Bisson.

Dénomination de voies de Communication

On donne le nom indiqué à la voie de communication suivante :

Secteur de Saint-Antoine

Rue de la Chapelle

Rue correspondant au lot 4 216 927 du cadastre du Québec, puisqu'elle constitue le prolongement de l'actuelle rue de la Chapelle.

Secteur de Saint-Augustin

Rue Jacques-Labrecque

Rue correspondant aux lots 4 362 222 4 362 223 du cadastre du Québec, en mémoire de M. Jacques Labrecque qui est né à Saint-Benoît et qui fut chanteur folkloriste, producteur et éditeur québécois. M. Labrecque et afin de respecter le thème pour cet arrondissement, à savoir « Les personnages qui ont marqué Mirabel ».

Rue Paul-Sauvé

Rue correspondant aux lots 4 362 219 et 4 362 220 du cadastre du Québec, en mémoire de M. Paul Sauvé qui est né à Saint-Benoît et qui fut le 21^e premier ministre du Québec et afin de respecter le thème pour cet arrondissement, à savoir « Les personnages qui ont marqué Mirabel ».

Secteur de Saint-Hermas

Rue Julie

Rue correspondant au lot 4 286 551 du cadastre du Québec puisqu'elle constitue le prolongement de l'actuelle rue Julie.

Secteur de Saint-Janvier

Rue Alfred-Desrochers

Rue correspondant aux lots 4 244 028 et 4 244 029 du cadastre du Québec, afin de respecter le thème pour cet arrondissement, à savoir « Les auteurs ».

Rue Félix-Leclerc

Rue correspondant aux lots 4 179 881, 4 179 882, 4 179 883 et 4 179 888 du cadastre du Québec, puisqu'elle constitue le prolongement de l'actuelle rue Félix-Leclerc et afin de respecter le thème retenu pour cet arrondissement, à savoir « Les auteurs ».

Rue Roger-Lemelin

Rue correspondant au lot 4 179 884 du cadastre du Québec et afin de respecter le thème retenu pour cet arrondissement, à savoir « Les auteurs ».

Rue Gabrielle-Roy

Rue correspondant au lot 4 179 886 du cadastre du Québec, de respecter le thème retenu pour cet arrondissement, à savoir « Les auteurs ».

Poste de commis-dactylo

On embauche Mme Chantal Simoneau, au poste de commis-dactylo au Service de la Cour municipale.

Acceptation finale de travaux

On procède à l'acceptation finale des travaux de construction d'infrastructures municipales, à savoir le prolongement des services d'eau potable, d'égouts domestique et pluvial et de fondation des rues Guillaume-Alarie, Wilfrid Gascon et de la place Wilfrid-Gascon, secteur de Saint-Janvier. Les travaux ont été exécutés par l'entrepreneur Doncar Construction.

N/Réf. : G3 217